EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **25 février 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt cinq février deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 février 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Odile SAUGUES à Serge GODARD, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Jacques LANOIR à Cyril CINEUX, Christine PERRET à Michel FANGET, Marie SAVRE à Corinne NAJIM**

Monsieur René MAYOT est décédé le 24 février 2011.

Absent(e)s :

Secrétaire : **Sandrine CLAVIERES**

Madame Christiane JALICON est absente à partir de la question n°5.
A partir de la question n°7, Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE.
Monsieur Michel FANGET est absent à partir de la question n°7.
A partir de la question n°14, Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Martine REMBERT-MANTELET.

A partir de la question n°7, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 15a
RACHAT D'IMMEUBLES À L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER / SMAF

L'Etablissement Public Foncier / SMAF a acquis pour le compte de la Ville les immeubles cadastrés HS n° 5 et 10 situés 2 et 3 rue Vermenouze afin de réaliser la Zone d'Aménagement Concerté Kessler / Rabanesse.

L'aménagement de celle-ci a été confié à Logidôme. Aussi, afin de poursuivre cet objectif, ces immeubles doivent être revendus à Logidôme.

Cette transaction sera réalisée au prix de 404 583,51 € auquel s'ajoutent des frais d'actualisation pour 56 525,10 € soit un total de 461 108,61 € dont le calcul est arrêté au 30 juin 2011.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'accepter la vente par l'Etablissement Public Foncier / SMAF à Logidôme des immeubles cadastrés HS n° 5 et 10,
- d'accepter les modalités de paiement exposées ci-dessus.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 7 mars 2011

Pour le Maire et par délégation
Le Conseiller Municipal Délégué

Grégory BERNARD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **25 février 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt cinq février deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 février 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Odile SAUGUES à Serge GODARD, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Jacques LANOIR à Cyril CINEUX, Christine PERRET à Michel FANGET, Marie SAVRE à Corinne NAJIM**

Monsieur René MAYOT est décédé le 24 février 2011.

Absent(e)s :

Secrétaire : **Sandrine CLAVIERES**

Madame Christiane JALICON est absente à partir de la question n°5.
A partir de la question n°7, Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE.
Monsieur Michel FANGET est absent à partir de la question n°7.
A partir de la question n°14, Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Martine REMBERT-MANTELET.

A partir de la question n°7, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 15b
RACHAT D'IMMEUBLE À L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER / SMAF

L'Etablissement Public Foncier / SMAF a acquis pour le compte de la Ville l'immeuble cadastré CH n° 17 situé 36 rue Auger.

La Commune souhaite revendre ce terrain nécessaire au réaménagement de ce secteur et doit au préalable le racheter à l'EPF/SMAF.

Cette transaction sera réalisée au prix de 288 710,10 € auquel s'ajoutent les frais d'actualisation pour 7 850,48 € soit un total de 296 560,58 € dont le calcul est arrêté au 1er juin 2011.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'accepter l'acquisition par la Ville à l'Etablissement Public Foncier / SMAF de l'immeuble cadastré CH n° 17,
- d'accepter les modalités de paiement exposées ci-dessus.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 7 mars 2011

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Alain MARTINET